



Association des habitants  
du secteur pavillonnaire  
Berthelot Pascal

Nanterre, le 25 avril 2001

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 26**

**POUR LES 10 ANS DE L'ABERPA, VOUS ÊTES CONVIES  
A UN PIQUE-NIQUE  
LE SAMEDI 19 MAI 2001 A PARTIR DE 18 H  
RUE ALEXANDRE DUMAS**

L'assemblée générale du 2 avril a retenu la date du samedi 19 mai pour le pique-nique des "10 ans de l'ABERPA".

A cette occasion, tous les habitants du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal sont conviés à partager la même table rue Alexandre Dumas à partir de 18 H.

La formule pique-nique a été retenue car elle permet le plus de souplesse dans l'organisation.

Nous suggérons donc que les participants se concertent entre-eux pour apporter, chacun, sa part au "festin". A l'un, le plat d'entrée, à un autre les viandes froides, à un troisième le plateau de fromage sans oublier les desserts et la boisson.

Nous conseillons tout ce qui est facile à partager, c'est à dire : salades composées, viandes froides, fromage, fruits.

Pour les personnes isolées, il est possible de venir avec son panier repas personnel.

**L'ABERPA prend en charge l'intendance et offrira, pour commencer la soirée, l'apéritif.**

Des tables et des chaises seront à votre disposition ainsi que des assiettes et des gobelets (jetables).

La rue Alexandre Dumas sera bien évidemment interdite à la circulation et l'espace de la rue largement utilisée pour cette fête.

Pour prévoir le matériel nécessaire, nous avons besoin d'évaluer le nombre de participants. Nous vous demandons de nous indiquer ou de nous confirmer votre participation, si possible **avant le 10 mai** en nous précisant le nombre de personnes par famille.

-----  
Engagement ou confirmation de participation au pique-nique du 19 mai 2001

NOM :

ADRESSE :

Avez-vous l'intention de participer au pique-nique? : OUI  NON

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

Pour les personnes qui souhaitent devenir membre de l'ABERPA ou renouveler leur adhésion (50 F ou 7,5 euros pour le période 2001/2002) vous pouvez le faire avec votre réponse (les adhésions sont la seule ressource de l'association)

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 27**

Sommaire

- 1 – Information sur la commission extra-municipale d'aménagement
- 2 – Voirie du secteur et réseau vert
- 3 – Forum des associations le 17 novembre 2001
- 4 – Assises pour la ville
- 5 – Bilan du pique-nique du mois de mai
- 6 – Cours de yoga
- 7 – Adresse e-mail

**1 - INFORMATIONS SUR LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'AMENAGEMENT**

La dernière réunion de la commission extra-municipale d'aménagement, à laquelle l'ABERPA participe, a eu lieu le 17 janvier 2001. Les réunions n'ont pas repris depuis cette date et l'ABERPA manque d'informations nouvelles.

**2 – VOIRIE DU SECTEUR ET RESEAU VERT**

Lors du Conseil du quartier du Centre qui s'est tenu le 12 septembre, l'ABERPA est intervenu pour rappeler nos demandes d'améliorations :

- sur la rue Pascal : rétablissement de la continuité piétons le long du RER,
- sur la rue Rigault : solution pour régler le dysfonctionnement lié à l'arrêt du bus. Dans un premier temps, permettre le contournement du bus et empêcher, dans tous les cas, qu'une voiture emprunte la piste cyclable jusqu'à la rue de Pongerville,
- réfection de la rue Ravel : confirmation de la demande des riverains pour que des travaux puissent être engagés. Sur ce dernier point, il a été répondu que la programmation globale des travaux de voirie sur la ville est dépendant du PDU (Plan de Déplacement Urbain) en cours d'élaboration.

Une réunion s'est tenu le 19 septembre sur le thème du Réseau Vert : "Quelles extensions envisagées, quelle méthode pour la concertation ?"

**3 – FORUM DES ASSOCIATIONS**

Le Forum des associations se tiendra le **samedi 17 novembre 2001 à l'Espace Chevreul**.

L'ABERPA y sera présente aux côtés d'autres associations de quartier.

Le Forum est l'occasion de rencontrer un grand nombre d'associations de Nanterre, d'échanger et d'établir des contacts.

Nous vous invitons à nous rendre visite et profiter ainsi d'un moment privilégié.

**4 – ASSISES POUR LA VILLE**

Les Assises pour la ville se déroulent actuellement à Nanterre. C'est une occasion de faire valoir son point de vue individuellement et en tant qu'association (l'ABERPA s'y emploiera).

Une réunion est prévue sur le quartier le mercredi 14 novembre 2001 dans la hall de la salle des congrès, 118 rue du 8 mai 1945 de 20 h à 22 h.

## 5 – PIQUE-NIQUE DES 10 ANS

Le pique-nique des 10 ans de l'ABERPA, en mai, a été un succès avec la participation de plus de 120 personnes et surtout une ambiance très chaleureuse tout au long de la soirée. Dans nos activités très prenantes, une pause est finalement très appréciée et le temps ainsi libéré est mis à profit pour communiquer et établir des liens.

Nous serons certainement amenés à renouveler l'expérience l'année prochaine, une forte demande dans ce sens s'étant exprimée en fin de journée

## 6 – COURS DE YOGA

A partir du mois d'octobre 2001, l'ABERPA vous propose des séances de yoga. La personne qui anime ces cours, exerce déjà depuis plusieurs années à Nanterre et les séances ont été appréciées par les personnes ayant déjà participé.

Les séances de yoga ont lieu :

- le mercredi de 20 h 30 à 22 h
- participation pour une séance : 65 F
- LIEU / SALLE DE DANSE – 1<sup>er</sup> étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien. Il sera demandé aux participants l'adhésion à l'ABERPA : 50 F (7,5 euros) pour l'année.

Pour toute information, vous pouvez joindre :  
Michèle MATHYS – Tél. 01 47 21 00 02 à partir de 18 h

## 7 – ADRESSE E-MAIL

L'ABERPA a maintenant une adresse électronique : [aberpa.nanterre@wanadoo.fr](mailto:aberpa.nanterre@wanadoo.fr)

DATE A RETENIR

**Mercredi 15 novembre 2001** Réunion dans le cadre **Hall de la salle des congrès,**  
**de 20 h à 22 h** **des Assises pour la Ville** 118, rue du 8 mai 1945

**Samedi 17 novembre 2001** Forum des associations **Espace Chevreul**  
**De 10 h à 18 h** **95-107 avenue de la liberté**  
**(face au parc André Malraux**  
**près le l'hôtel Campanile)**

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion en 2001, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous.-----Je  
souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (50 F ou 7,5 €) pour  
2001/2002 (l'adhésion couvre les 2 années)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

---

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : [aberpa.nanterre@wanadoo.fr](mailto:aberpa.nanterre@wanadoo.fr)

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 28**

**Sommaire**

- 1 – Information sur les projets d'aménagement
- 2 – Projet immobilier à l'entrée de la rue Victor Hugo
- 3 – Réfection de la rue Ravel
- 4 – Réseau vert
- 5 – Cours de yoga

**1 – INFORMATIONS SUR LES PROJETS D'AMENAGEMENT**

Depuis la parution de notre dernier bulletin, 3 réunions de la commission extra-municipale ont eu lieu les 28/11/01, 23/01/02 et 6/02/02

Lors de la réunion du 28/11/01, un point sur l'ensemble des projets d'aménagement a été fait :

- **Projet Seine-Arche** : une procédure de marché de définition a été retenue. Cette procédure oblige les équipes pluridisciplinaires sélectionnées à soumettre leur travail au fur et à mesure de son avancement au maître d'œuvre et à un comité de pilotage. Les projets peuvent être ainsi recadrés au cours de leur élaboration.

La procédure se déroule en 3 phases :

- o Phase 1 : Travail en commun des équipes de décembre 2001 à mars 2002
- o Phase 2 : Elaboration des projets par chacune des 3 équipes – mai 2002 à juillet 2002
- o Phase 3 : Finalisation du projet urbain avec le choix d'une équipe en septembre 2002

A chaque phase, les projets sont soumis à un Comité de pilotage comprenant des élus, des experts et des représentants d'association. Sollicitée, l'ABERPA a donné son accord pour participer aux travaux du Comité de pilotage.

- **Parc des bords de Seine** : les travaux devraient commencer en juillet 2002

- **Gare Nanterre-Université** : les financements sont acquis mais le projet prendra du temps. Le déplacement des ateliers RATP pourraient intervenir dans 3 ou 4 ans mais la gare voyageur ne sera reconstruite qu'en 2007/2008 !!!

- **Tour Granite** : une nouvelle tour de la Société Générale sera construite à côté des 2 existantes près du cimetière de Puteaux . Les 55 000 m2 de cette tour viendront se déduire des 205 000 m2 prévus dans le périmètre Seine-Arche

- **RN 314** : les derniers viaducs seront démolis fin 2002 et la voirie mise à niveau avec les immeubles

- **Aménagement de l'Université** : un projet important de réaménagement a été décidé dans la cadre du programme U3M (Universités de 3<sup>ème</sup> Millénaire)

- **Aménagement du secteur de La Boule** : une procédure de marché de définition a aussi été retenue. 3 équipes ont été désignées en juillet 2001 et le phasage sera le suivant :

- o Phase 1 : Etat des lieux et définition des objectifs : juillet 2001 – décembre 2002
- o Phase 2 : Elaboration du programme : janvier – février 2002
- o Phase 3 : Finalisation du projet urbain : mars 2002 – juin 2002

## - Plan Local d'Urbanisme

La réunion de la commission extra-municipale d'aménagement du 23/01/02 a été consacrée au Plan Local d'Urbanisme. Les lignes directrices ont été exposées ainsi que le calendrier de réalisation.

### Présentation :

Le PLU sera un document d'urbanisme unique au niveau de la commune pour la recherche d'une cohérence globale.

Le PLU concernera les nouvelles zones à aménager telles que les ZAC mais aussi le bâti existant. Dans les centres urbains, il est destiné à faciliter l'urbanisation et la densification. Il est important de noter que certaines règles d'urbanisme inscrites dans les POS sont modifiées voire supprimées :

- suppression du certificat de densité
- autorisation de construire sur des surfaces de terrains inférieures à 250 m<sup>2</sup>

De nouvelles règles seront toutefois instituées pour garantir une cohérence urbaine : alignement, limitation de hauteur,...

### Calendrier :

- Décision de la révision : conseil municipal du 18/12/01
- Travail d'élaboration d'un diagnostic d'ensemble et d'une 1<sup>ère</sup> esquisse du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : 1<sup>er</sup> semestre 2002
- Soumission du PADD au conseil municipal et enquête publique : 2<sup>ème</sup> semestre 2002
- Finalisation du PLU et nouvelle enquête publique : 1<sup>er</sup> trimestre 2003
- Approbation du PLU par le conseil municipal : juin 2003

## Révision de la ZAC Rouget de l'Isle

Ce sujet a été abordé lors de la réunion du 6/02/02.

Le 1<sup>er</sup> règlement de ZAC (1994) a conduit aux constructions actuelles de logements et aux projets suivants qui s'engageront au début de l'année 2002 :

- centre de secours le long de l'avenue de la République
- centre de loisirs en bordure du RER
- centre médicalisé MAPAD
- immeuble d'habitation « Le Moulin noir »

Dans le cadre du projet Seine-Arche, une révision de la ZAC aura pour objet principal la conversion de m<sup>2</sup> de bureaux en m<sup>2</sup> de logements pour des constructions en bordure de l'avenue de la République.

Une concertation sera engagée sur cette révision et 2 réunions publiques sont prévues :

- **le lundi 4 mars** à l'école Joinville
- **le jeudi 4 avril** à la mairie de quartier du Chemin de l'Isle

Le quartier Rouget de l'Isle étant très proche du secteur pavillonnaire, nous vous invitons à participer à ces réunions (les horaires et les lieux de réunions seront confirmés par annonce publique)

## Réflexion générale sur le projet Seine-Arche et le PLU

Un point important est à souligner sur les périmètres de réflexion de la Seine à l'Arche : en dehors du périmètre opérationnel (ZAC), il comprendra aussi un périmètre de projet élargi incluant des secteurs tels que la cité Berthelot. Les quartiers périphériques pourraient donc aussi évoluer dans le prolongement de la ZAC et dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nanterre.

Sans manifester d'inquiétude forte pour le secteur pavillonnaire, ce point nous incite à continuer à suivre les projets et à participer aux réunions de concertation (elles seront nombreuses en 2002/2003). Il donne encore à l' ABERPA une bonne raison d'exister et d'être soutenue.

## 2 - PROJET IMMOBILIER A L'ENTREE DE LA RUE VICTOR HUGO

L'ABERPA a été informée qu'un projet immobilier était en préparation à l'entrée de la rue Victor Hugo (plus précisément au n° 22 de la rue Rigault).

Le projet concerne une maison fin du 19<sup>e</sup> siècle de style Mansard, partagée en deux blocs semblables et implantée au cœur d'un îlot arboré de 3000 m<sup>2</sup> environ.

Le propriétaire de la moitié ouvrant sur le 22 de la rue Rigault a vendu son bien à un agent immobilier qui a le projet d'édifier, après avoir rasé une demi-maison, un immeuble de 5 niveaux (R + 4) et 4 maisons individuelles.

Ce projet n'est pas admissible pour les raisons principales suivantes :

- destruction d'une maison de style Mansard dans le Centre ancien,
- construction complètement incohérente avec le quartier proche,
- bouleversement du caractère exceptionnel que constitue le carrefour des rue Rigault, Victor Hugo et Pongerville.

Le promoteur a déposé en Mairie un avant-projet qui pourrait être suivi, dans un délai proche, d'un dépôt de permis de démolir et de permis de construire.

Aussi, l'ABERPA a engagé une démarche auprès de la Mairie pour demander une vigilance extrême lors de l'instruction des dossiers. Il ne fait aucun doute, pour l'association, que ce projet est contraire aux règles d'un urbanisme raisonnable et à une politique d'aménagement de bons sens.

## 3 – REFECTION DE LA RUE RAVEL

Lors de la réunion du Conseil de quartier du Centre du 31 janvier, il a été annoncé une programmation des travaux de réfection de la rue Maurice Ravel en 2002.

Ces travaux seront importants (1,9 MF) et concerneront :

- l'assainissement et l'éclairage
- le revêtement de la rue et des trottoirs
- la replantation des arbres

Cette décision fait suite à une demande des riverains faite en 2001 et relayée à plusieurs reprises par l'ABERPA.

## 4 – RESEAU VERT

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 4/02/02, il a été présenté les nouvelles liaisons projetées pour le Réseau Vert.

Pour notre quartier, il est envisagé une liaison entre le mail Croizat et le bd Soufflot et, ultérieurement, un aménagement le long de l'avenue Joliot Curie.

Il faut noter aussi le début des travaux d'une vraie piste cyclable avenue de la République, le long du quartier Rouget de l'Isle.

## 5 – COURS DE YOGA

Vous pouvez toujours vous inscrire aux séances de yoga qui ont lieu :

- le mercredi de 20 h 30 à 22 h
- participation pour une séance : 10 €
- lieu : salle de danse au 1<sup>er</sup> étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien.

Pour toute information, vous pouvez joindre :

Michèle MATHYS – Tél. 01 47 21 00 02 à partir de 18 h

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion en 2001, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous.

---

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (7,50 €) pour 2001/2002 (l'adhésion couvre les 2 années)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

-----

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE  
Tél. 01 47 21 00 02 e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.f

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 29**

**Sommaire**

- 1 – Information sur le projet Seine-Arche
- 2 – Révision de la ZAC Rouget de l'Isle
- 3 – Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme
- 4 – Informations sur le dispositif Nanterre Habitat Plus
- 5 – Projet de construction d'un immeuble rue Rigault
- 6 – Informations sur l'association MTO de la rue Pascal
- 7 – Réseau Vert : problèmes de sécurité sur la piste cyclable rue Rigault
- 8 – Nuisances aériennes

-----

Par ce bulletin, l'ABERPA reprend les informations transmises lors de la réunion de l'association du 28 mai et les complète par des réponses reçues ou des initiatives engagées suite à la réunion.

**1 – Informations sur le projet Seine-Arche**

Depuis notre dernier bulletin, une réunion du comité de pilotage du projet Seine-Arche s'est tenue le 19 avril 2002.

Pour cette réunion, il a été remis les contributions des 3 équipes d'urbanistes qui ont été retenues pour le marché de définition.

La synthèse et le plan-programme qu'elles ont fournis contiennent de nombreuses propositions : certaines sont positives mais d'autres sont discutables comme celles concernant le volume des constructions (infrastructures, hauteurs des bâtiments). Il est confirmé que les propositions dépassent la zone d'intérêt national. Elles concernent les cités Marcellin Berthelot et Provinces Françaises dont l'habitat serait en partie renouvelé à terme. Une proposition touche même le quartier pavillonnaire avec l'idée d'un franchissement du RER dans le prolongement du boulevard Balzac vers le quartier Rouget de l'Isle. Elle ne semble pas retenue dans le programme de la phase 2 du marché de définition.

La prochaine étape interviendra en septembre 2002 avec la remise des projets par chacune des 3 équipes d'urbanistes. C'est après une nouvelle réunion du Comité de pilotage et avec les avis qui pourront y être exprimés que le choix du projet sera effectué

**2 – Révision de la ZAC Rouget de l'Isle**

La révision de la ZAC porte principalement sur la conversion de m2 de bureaux en m2 de logement.

Dans le nouveau projet, les habitants s'opposent très vivement à la hauteur des bâtiments (R+6) le long du boulevard de la République. L'Etablissement public Seine-Arche a toutefois présenté quelques améliorations du projet notamment avec une discontinuité du bâti le long du boulevard (ouvertures vers le parc du Chemin de l'Île).

Une information pour les riverains de la rue Pascal : le bâtiment qui est en construction le long du RER est un centre de loisirs dont la hauteur ne devrait pas dépasser 7 m

**3 – Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme**

Les lignes directrices du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont été présentées dans un précédent bulletin. Elles sont rappelées ci-après.

### Présentation :

Le PLU sera un document d'urbanisme unique au niveau de la commune pour la recherche d'une cohérence globale.

Le PLU concernera les nouvelles zones à aménager telles que les ZAC mais aussi le bâti existant. Dans les centres urbains, il est destiné à faciliter l'urbanisation là où elle n'était pas possible dans le passé

De nouvelles règles seront toutefois instituées pour garantir une cohérence urbaine : alignement, limitation de hauteur,...

### Calendrier :

- Décision de la révision : conseil municipal du 18/12/01
- Travail d'élaboration d'un diagnostic d'ensemble et d'une 1<sup>ère</sup> esquisse du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : 1<sup>er</sup> semestre 2002
- Soumission du PADD au conseil municipal et enquête publique : 2<sup>ème</sup> semestre 2002
- Finalisation du PLU et nouvelle enquête publique : 1<sup>er</sup> trimestre 2003
- Approbation du PLU par le conseil municipal : juin 2003

### Suggestion :

Sur le projet Seine-Arche et le PLU, l'ABERPA incite ses adhérents et les habitants de notre secteur à participer aux prochaines réunions de concertation sur ces sujets qui sont de nature à transformer la ville.

## **4 – Informations sur le dispositif Nanterre Habitat Plus**

Le dispositif Nanterre Habitat Plus a été présenté lors du dernier Conseil de quartier du Centre. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Le nouveau dispositif s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs privés et aux locataires sur toute la ville de Nanterre. Il incite à l'amélioration du confort dans les immeubles et les maisons pour des travaux tels que :

- améliorations et mises aux normes (installation électrique, mode de chauffage, isolation,..)
- réhabilitation des parties extérieures
- adaptation du logement au handicap ou au vieillissement de l'occupant

Des aides personnalisées (souvent en fonction des ressources) peuvent être accordées pour aider à réaliser un projet de réhabilitation. Ces aides sont accordées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général et la Ville de Nanterre.

Pour recueillir plus d'informations et connaître les possibilités de financement, vous pouvez vous adresser à l'antenne "Nanterre Habitat Plus" :

13, rue Henri Barbusse 92000 NANTERRE – Tél. : 01 47 21 47 98

## **5 – Projet de construction d'un immeuble rue Rigault**

Après plusieurs courriers de sensibilisation sur le projet auprès de la Mairie, l'ABERPA a transmis une lettre-pétition signée par les riverains. En réponse à ce courrier, le service de l'urbanisme a apporté les informations suivantes : la maison Mansard, que l'avant-projet devait démolir, sera conservée. Mais trois bâtiments sont encore prévus sur le terrain de cette propriété. Il reste donc un risque fort pour l'environnement arboré de la maison actuelle. L'ABERPA demande donc aux riverains d'être très attentifs au projet et d'informer l'association dès l'apposition d'un panneau de permis de construire. C'est souvent le seul canal pour avoir connaissance du permis effectif et il faut rappeler que le délai de recours est limité à 2 mois.



## **6 – Informations sur l'association MTO de la rue Pascal**

Suite aux propos non-fondés qui ont circulé dans un tract anonyme et qui ont été rapportés lors d'une réunion du Conseil de Quartier du Centre, sur l'immeuble du 70 rue Pascal, l'ABERPA a eu le souci d'obtenir des informations précises et objectives sur ses nouveaux occupants.

Plusieurs membres de l'ABERPA, ainsi que des voisins, ont saisi l'opportunité de 3 journées portes ouvertes organisées par l'association MTO à l'occasion du nouvel an persan en mars, pour découvrir les activités de cette association.

Cette initiative a ainsi permis de découvrir les activités artistiques et culturelles de l'association Maktab Tarighat Oveyssi Shahmaghsoudi (M.T.O.) et de faire connaissance avec les responsables et animateurs présents dans les locaux de la rue Pascal.

Le Président de l'ABERPA a eu un long entretien avec la responsable de la communication et a souhaité la bienvenue à l'Association MTO dans notre quartier

## **7 – Réseau Vert : problèmes de sécurité sur la piste cyclable rue Rigault**

Nous avons alerté, par un courrier, les risques d'accident engendrés par l'arrêt prolongé des bus rue Rigault et par la circulation de véhicules sur la piste cyclable qu'il entraîne souvent. Une étude réalisée sur place par la Mairie a confirmé ce constat.

Il nous a été répondu qu'il sera demandé à la RATP que le changement de chauffeur se fasse rue Pascal.

Sur les aménagements proposés par l'ABERPA, il n'a été retenu que la pose d'un poteau au départ de la piste cyclable. Cette mesure est minimale pour la sécurité mais nous insisterons à nouveau pour une solution plus globale.

## **8 – Nuisances aériennes**

Un courrier de la Mairie nous a demandé d'apporter des éléments sur les nuisances aériennes. L'association a abordé ce sujet lors de sa dernière réunion, le 28 mai, et a transmis les constats suivants.

Au delà de l'augmentation de la fréquence des avions, il est constaté par les habitants de notre secteur les faits suivants :

- il y a beaucoup plus d'avions que par le passé en phase de décollage donc plus bruyants
- ces décollages sont constatés y compris au milieu de la nuit
- fait plus inquiétant : certains avions se croisent à quelques secondes d'intervalle au dessus de Nanterre. On peut supposer que leur altitude respective est différente mais il se trouve que certains avions volent très bas (certainement au dessous de leur hauteur autorisée). Que se passera-t-il, dans le cas de mauvaises conditions météorologiques, si les consignes de vol ne sont pas strictement appliquées ?

Ces constats conduisent à plusieurs questions :

- quels sont les couloirs aériens qui existent actuellement au dessus de la ville de Nanterre ?
- quelle est la fréquence et le type de passage (décollage ou atterrissage) des avions dans ces couloirs ?
- quelles sont les règles de navigation qui s'appliquent à ces avions et quels sont les moyens, simples pour les habitants, pour vérifier si elles sont respectées (notamment hauteur de vol) ?
- les avions survolant aussi le quartier de La Défense, quelles dispositions particulières sont prises par Aéroports de Paris ?

Il est aussi demandé qu'un dossier complet sur toutes ces questions puissent être consulté en Mairie.

-----

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 30**

**Sommaire**

- 1 – Projet Seine-Arche : une première étape est franchie
  - 2 – Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme
  - 3 – Aménagement de la rue Ravel
  - 4 – Habitations de l'OPHLM de la rue Ravel et du boulevard Raspail
  - 5 – Nuisances aériennes
  - 6 – Séances de yoga
- 

**1 – Projet Seine-Arche : une première étape est franchie**

Une dernière réunion du comité de pilotage du projet Seine-Arche s'est tenue le 30 octobre 2002

Lors de cette réunion, les 3 équipes d'urbanistes ont présenté et commenté leurs projets d'aménagement.

Début novembre, le Jury a fait un choix et c'est **l'équipe Treuttel-Garcias-Treuttel qui a été retenue à l'unanimité pour son projet dénommé « Les terrasses de Nanterre »**. L'idée majeure du projet est une déclinaison en 17 séquences (les terrasses) qui présenteront toutes un caractère particulier.

Une promenade plantée entre l'Arche et la Seine constituera la « colonne vertébrale du projet » le long de laquelle seront bâtis des immeubles d'habitation, des bureaux et des commerces. Les constructions seront réalisées essentiellement sur un seul côté de l'axe (côté nord à l'opposé du parc A. Malraux et de la préfecture) et le long de l'A86.

La gare Nanterre-Université sera entièrement reconstruite et deviendra le centre d'un ensemble important de bureaux et de commerces.

Plusieurs voies nouvelles sont prévues :

- deux rues traversant le RER au niveau de la gare et dans le prolongement du boulevard Pésaro vers le boulevard de la République
- un passage piétons au niveau de la passerelle actuelle (qui s'ajoute au passage de la gare)
- un prolongement du boulevard Pascal le long du RER jusqu'à la gare Nanterre-Université

Des propositions sont faites aussi pour un renouvellement urbain des cités Berthelot et Provinces Françaises tout en sachant que ces quartiers ne font pas partie de la zone d'aménagement Seine-Arche.

Globalement, le projet retenu transformera radicalement les quartiers de Nanterre entre la Seine et l'Arche. Il est difficile d'en transcrire la teneur par les quelques lignes de ce bulletin.

Aussi, nous vous invitons à participer à la prochaine réunion du Quartier Université qui se tiendra le :

**jeudi 5 décembre à 20 h - Salle de quartier Berthelot**

2, allée du colonel Fabien

L'Etablissement Public d'Aménagement de Seine-Arche et les élus présenteront les grandes orientations du projet.

**2 – Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme**

Le Plan Local d'Urbanisme concerne toute la ville. Les projets d'aménagement en cours devront s'y intégrer mais tous les quartiers, et donc le secteur pavillonnaire, sont impliqués. Ce sujet est aussi à l'ordre du jour de la réunion du 5 décembre.

### **3 – Aménagement de la rue Ravel**

Le projet d'aménagement de la rue Ravel a été présenté aux riverains le 15 octobre 2002. A partir d'un plan détaillée de la rue, l'aménagement a été commenté et des précisions apportées. La rue sera sans trottoir sur-élevés mais avec deux caniveaux latéraux. Le stationnement se fera alternativement de chaque côté de la rue créant ainsi de légères chicanes. Des arbres seront replantés et de nouveaux lampadaires, mieux adaptés à la rue, remplaceront les anciens.

Les discussions ont surtout porté sur le stationnement mais le projet a reçu un accueil globalement positif.

Toutefois, une remarque importante a été adressé à la mairie : l'absence de trottoir pourrait augmenter le risque d'inondation de garages en cas de forte pluie d'orage.

L'ABERPA a demandé que l'aménagement définitif apporte une solution pour éviter ce risque en proposant :

- de maintenir le niveau actuel de la rue, voire de l'abaisser de quelques centimètres
- de renforcer l'évacuation des eaux de pluie en augmentant la dimension des évacuations et en ajoutant des bouches supplémentaires.

Les travaux de la rue commenceront en janvier pour se terminer en mai ou en juin 2003.

### **4 – Habitations de l'OPHLM de la rue Ravel et du boulevard Raspail**

Depuis cet été, des panneaux signalant des permis de démolir ont été apposés au droit de des habitations de l'OPHLM des 3 et 5 de la rue Ravel et des 15 et 17 du boulevard Raspail.

L'ABERPA a adressé des courriers à la mairie et à l'OPHLM pour connaître les projets envisagés sur ces parcelles.

Pour la rue Ravel, il est envisagé la construction de 3 ou 4 pavillons qui devraient voir le jour fin 2004 ou début 2005.

Dans sa réponse, l'OPHLM nous a répondu que les projets du boulevard Raspail n'étaient pas finalisés.

Dans une autre intervention auprès de l'OPHLM, l'ABERPA a demandé une sécurisation du terrains du bd Raspail par les dispositions suivantes :

- nettoyage complet du terrain en le débarrassant des cabanons et des planches encore présentes.
- pose d'une clôture de hauteur suffisante pour éviter toute intrusion pendant le période transitoire actuelle.

Ces demandes doivent être prises en compte selon la réponse de l'Office.

### **5 – Nuisances aériennes**

Une réunion a eu lieu à Roissy le mercredi 20 novembre entre Aéroport de Paris et une délégation de Nanterre. L'ABERPA était présente à cette réunion où ADP a donné des informations pas très favorables : pour les prochaines années, les prévisions d'évolution du trafic aérien sont de 5 à 6 % par an. L'ABERPA diffusera des informations plus complètes après réception du compte-rendu de cette réunion.

### **6 – Reprise des séances de yoga**

Les séances ont lieu :

- le mardi de 20 h 30 à 22 h
- participation par trimestre : 80 euros
- Lieu : salle de danse au 1<sup>er</sup> étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien. Il est demandé aux participants l'adhésion à l'association Postures qui organise les séances (23 euros pour l'année)

Pour toute information, vous pouvez joindre :

Michèle MATHYS – Tél. 01 47 21 00 02 à partir de 18 h

-----

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 31**

**Sommaire**

- 1 – Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ABERPA du 28/01/2003
- 2 – Aménagement des bords de Seine
- 3 – Collectif d'animation du Conseil de Quartier du Centre
- 4 – Exposition « Quelle(s) histoire(s) » du quartier Université
- 5 – Journées portes ouvertes de l'association M.T.O.
- 6 – Pique-nique de l'ABERPA

-----

**1 – Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ABERPA du 28/01/2003**

**- Informations sur le projet Seine-Arche**

Lors de la réunion, un historique de l'aménagement et les grandes lignes du projet des « Terrasses de Nanterre » ont été présentés

Globalement, le projet Seine-Arche transformera radicalement les quartiers de Nanterre entre la Seine et l'Arche avec beaucoup d'ambition. Il présentera un grand centre d'intérêts pour les quartiers riverains comme le nôtre mais ne sera pas sans conséquences notamment sur les déplacements urbains dans le secteur.

Par ailleurs, le projet Seine-Arche doit être accompagné par le renouvellement des cités. Le quartier Berthelot sera concerné et pourra lui aussi être transformé dans les 10 ou 15 ans à venir.

De nombreux sujets seront soumis à la concertation et nous vous invitons à participer aux réunions qui traiteront des aménagements.

Pour sa part, l'ABERPA poursuivra la recherche et la diffusion d'un maximum d'informations et sera amené à prendre des initiatives pour répondre à vos attentes.

Notez quelques dates :

Pour la concertation :

- mai 2003 : .le projet Seine-Arche sera présenté dans les locaux du théâtre des Amandiers
- 2<sup>ème</sup> trimestre 2003 : . enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université

Pour les travaux :

- janvier 2003 : . engagement des travaux du parc du Chemin de l'Ile
- à partir de mi-2003 : . démolition des terre-plains et viaducs restants dans l'axe
- début 2004 : . lancement d'un 1<sup>er</sup> programme de 600 à 800 logements

Pour la gare Nanterre-Université, la fin de la 1<sup>ère</sup> phase serait prévue en 2006, celle de la 2<sup>ème</sup> phase en 2009.

**- Aménagement du secteur de La Boule**

Les projets de 3 équipes d'architectes urbanistes ont été présentés lors d'une réunion à la Mairie de Nanterre, le 13 janvier 2003.

C'est le projet de l'équipe Lauzeral qui a été retenu par la ville. Dans une 1<sup>ère</sup> phase (5 ans), il prévoit d'aménager les espaces proches de la place et au pied du Mont Valérien (îlot des Suisses). Dans le plus long terme, un pôle commercial pourrait s'implanter sur le site de l'usine Fulmen (si cette entreprise décidait de quitter le site) avec une liaison vers la place du marché. L'objectif de cette implantation serait de redynamiser le centre ancien.

**- Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme**

Nous avons émis nos remarques sur le Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD) sous la forme d'une contribution lors du Conseil de Quartier du Centre du 12 décembre 2002.

« L'ABERPA a retenu les points qui concernent plus particulièrement le secteur Berthelot/Pascal :

- sur l'objectif de valorisation des voies intermédiaires : les rues Barbet et Pascal et le boulevard Raspail sont concernées
- sur le thème du logement,
  - o permettre aux secteurs d'habitat pavillonnaire des évolutions du bâti pour répondre aux besoins des habitants
  - o permettre les opérations de réhabilitation de l'habitat ancien
- sur les orientations urbaines en ce qui concerne la couronne périphérique du centre ancien :
  - o maîtrise de l'évolution du tissu urbain

- certains secteurs pourront être ouverts à la construction de petits bâtiments de logements collectifs en fixant des limites de hauteur et de gabarit.

Nous avons noté la volonté de la ville de construire une cohérence d'ensemble respectueuse de la personnalité de chaque quartier.

Depuis près de 12 ans, l'ABERPA a contribué à donner une identité au secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal. Elle est intervenue récemment pour s'opposer à un projet immobilier aberrant au 22 de la rue Rigault mais aussi pour appuyer des aménagements de voirie. Elle veut se faire le porte-parole de ses habitants pour conserver le caractère de l'ensemble du secteur.

Aussi, l'association souhaite que les règles d'urbanisme du PLU qui s'appliqueront permettent de garantir des engagements :

Sur l'habitat :

- maintien du caractère exceptionnel que constitue le carrefour des rues Rigault, Victor Hugo et Pongerville.
- renouvellement des pavillons de l'OPHLM du boulevard Raspail par les mêmes dispositions que ceux de la rue Ravel, c'est à dire par un projet de type maisons de ville
- pour accompagner les nombreuses améliorations de pavillons par leurs occupants, mesure de résorption de maison abandonnée (cas du 17 de la rue Berthelot)

Sur la voirie :

- traitement de la rue Pascal de façon à rétablir la continuité piétons le long du RER
- traitement de la rue Barbet pour la sécuriser au niveau des carrefours et ajouter des passages piétons

Sur le suivi :

- droit de regard de l'association de quartier sur les évolutions majeures de l'habitat du secteur.

L'ABERPA reconnaît une grande ambition au PADD qui est présenté mais souhaite une matérialisation concrète et lisible dans le règlement du PLU ceci pour rassurer et faciliter le suivi dans la durée. »

#### **- Habitat du secteur**

##### **- Projet immobilier au 22 de la rue Rigault**

Un 1<sup>er</sup> projet immobilier au 22 de la rue Rigault prévoyait la démolition de la maison Mansart existante. Après plusieurs démarches auprès de la Mairie et la transmission d'une lettre-pétition, les riverains et l'ABERPA ont obtenu que la maison Mansart ne soit pas démolie. Mais un nouveau projet revient à l'ordre du jour avec, cette fois la construction d'un bâtiment de 3 étages devant la maison actuelle et un de 4 étages à l'arrière. Ce projet n'est pas acceptable car il signifie la perte de plusieurs arbres remarquables dont un if magnifique en bordure de rue. L'association se mobilisera avec les riverains pour que le projet n'aboutisse pas.

Pour préserver l'avenir, l'ABERPA a demandé dans le cadre du PLU, que des dispositions soient prises pour maintenir le caractère exceptionnel que constitue le carrefour des rues Rigault, Victor Hugo et Pongerville

##### **- Habitations de l'OPHLM de la rue Ravel et du boulevard Raspail**

L'ABERPA a adressé des courriers à la mairie et à l'OPHLM pour connaître les projets envisagés sur les parcelles de l'OPHLM

Pour les terrains de la rue Ravel et du boulevard Raspail, l'OPHLM nous a finalement répondu qu'aucun projet n'était finalisé.

Dans une autre intervention auprès de l'OPHLM, l'ABERPA a demandé une sécurisation du terrain du bd Raspail par les dispositions suivantes :

- nettoyage complet du terrain en le débarrassant des cabanons et des planches encore présentes.
- pose d'une clôture de hauteur suffisante pour éviter toute intrusion pendant la période transitoire actuelle.

Le pavillon inoccupé a été démolie au mois de décembre, le terrain a été nettoyé dans la semaine qui a suivi l'AG et la clôture est aujourd'hui posée

#### **- Voirie du secteur**

##### **- Aménagement de la rue Ravel**

L'aménagement a déjà été présenté dans un bulletin de l'ABERPA. Il fait suite à plusieurs demandes des riverains et de l'association.

Les travaux ont commencé en janvier 2003 et devraient s'achever en mai 2003.

L'ABERPA a formulé une proposition pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie en cas d'orage

#### **- Rue Rigault**

Sur les aménagements proposés par l'ABERPA, il n'a été retenu que la pose d'un poteau au départ de la piste cyclable. Cette mesure est minimale pour la sécurité mais nous insisterons à nouveau pour une solution plus globale.

#### - Rue Barbet

Suite à la demande d'un riverain, 2 passages protégés ont été réalisés rue Barbet à l'intersection des rues Paul Bert et Claude Debussy.

La mairie a répondu que des ralentisseurs n'étaient pas souhaitables en raison du passage des bus.

### Nuisances aériennes

Une réunion a eu lieu à Roissy le mercredi 20 novembre entre Aéroport de Paris et une délégation de Nanterre. L'ABERPA était présente à cette réunion où ADP a donné des informations pas très favorables : pour les prochaines années, les prévisions d'évolution du trafic aérien sont de 5 à 6 % par an. L'ABERPA tient le compte-rendu de cette réunion à la disposition de ses adhérents. La consultation du site Internet [www.adp.fr](http://www.adp.fr) donne aussi des informations intéressantes sur les couloirs aériens et le trafic.

#### - Compte-rendu d'activité

Pendant la période 2001-2003, l'ABERPA s'est encore un peu plus impliquée dans les débats sur les projets d'aménagement (Seine-Arche, îlot Neruda, place de La Boule). Participant déjà aux réunions de la commission extra-municipale d'aménagement, l'association a été conviée aux 3 réunions du comité de pilotage du projet Seine-Arche. Elle a été aussi présente dans les réunions de concertation notamment sur le Plan Local d'Urbanisme.

Sur le PLU, elle a émis ses remarques sous la forme d'une contribution lors du Conseil de Quartier du Centre du 12 décembre 2002

L'ABERPA s'est aussi mobilisée sur le projet immobilier du 22 de la rue Rigault et sur l'aménagement de la rue Ravel en liaison étroite avec les riverains.

#### - Election du Bureau

L'assemblée générale a procédé au renouvellement du bureau :

MATHYS Michel	Président	19, rue Alexandre Dumas
PRIGENT Violette	Trésorière	13, rue Maurice Ravel
LABAT Josiane	Secrétaire	15, rue Gounod
BRASSENS Bertrand	Membre	17, rue du Sergent Bobillot
LUCAS André	Membre	27, boulevard Raspail

## 2 – Aménagement des bords de Seine

Le Conseil Général a confirmé l'objectif d'aménager les berges de la Seine de Rueil à Villeneuve-la-Garenne. Dans son budget pour 2003, les crédits ont été inscrits pour démarrer les travaux d'aménagement des berges à Nanterre. Une réunion de travail avec le Conseil Général a eu lieu le mardi 11 mars. Une fin des travaux sur Nanterre est prévue en 2005.

Pour plus d'informations, une réunion publique sur ce sujet aura lieu dans le cadre du Conseil de quartier du Chemin de l'Ile : **le mercredi 26 mars à 20 h, salle municipale Voltaire, rue Voltaire**

## 3 – Collectif d'animation du Conseil de Quartier du Centre

Le collectif d'animation qui a été proposé par le Président du Conseil de Quartier du Centre répond à une aspiration de l'ABERPA. Nous avons en effet souhaité, dans un courrier du 27 avril 2001, un fonctionnement plus étroit avec les associations de quartier, lorsque celles-ci sont présentes sur un secteur. Nous avons alors proposé des réunions de type « groupe de travail » régulières, ceci en prolongement des réunions de Conseils de Quartier.

Nous avons donc donné une réponse favorable pour participer à ce collectif d'animation.

Les informations suivantes ont été recueillies lors de la réunion du Collectif d'animation du Centre le 10 février

Projets du quartier du Centre :

- Aménagement du terrain Jean Baptiste LEBON en espace vert et de loisirs orienté vers les adolescents
- Bd du Midi : réflexion sur le réaménagement complet de ce boulevard
- Secteur de La Boule : projet à long terme
- Voirie : . rue des anciennes mairies entre la place Gabriel Péri et la Maison de la musique  
. étude sur la rue Volant
- Réseau Vert : liaison Joliot Curie – rue du 19 mars
- Mobilier urbain : étude pour l'harmoniser en Centre ville
- Habitat : . au 48-50 rue Barbusse : logements sociaux + commerce  
. au 32 de la rue M. Thorez : 4 ou 5 logements

- Equipement public : projet d'extension du Centre de santé
- Animation :
  - o La ferme géante sera à nouveau organisée en 2003
  - o Parades se déroulera du 14 au 21 juin (articulation avec la fête de la musique le 21 juin)
  - o Marché aux fleurs : il se tiendra au Parc des anciennes mairies le 11 mai
  - o Fête des associations de nouveau au Parc des anciennes mairies en septembre
  - o Journée sans ma voiture couplée avec la fête des associations

#### **4 – Exposition « Quelle(s) histoire(s) » du quartier Université**

L'association UNIS VERS CITES présente une exposition sur le quartier Université à Nanterre du :  
**17 mars au 5 avril 2003 – Salle de quartier Berthelot – Allée de Colonel Fabien.**

Cette exposition, dénommée « Quelle(s) histoire(s) » présente images et récits sur 5 décennies des quartiers Berthelot, Provinces Françaises et Anatole France.

Une réunion sur le thème « Les écoles, quelles histoires », se tiendra :

**le vendredi 28 mars à 19 h - Salle de quartier Berthelot**

Avec des anciens et actuels instituteurs, directeurs (trices), parents d'élèves, la réunion apportera témoignages, photos et anecdotes.

Nous invitons les personnes du secteur pavillonnaire à choisir ce jour pour se rendre à l'exposition et, pour les personnes intéressées (peut-être des anciens parents d'élèves), d'assister à la réunion sur « Les écoles, quelles histoires ».

Un petit livre largement illustré sur le thème de l'exposition est également en vente au prix de 4 euros sur le lieu de l'exposition ou auprès du marchand de journaux près de la passerelle.

#### **5 – Journées portes ouvertes de l'association M.T.O**

A l'occasion du nouvel an persan, l'association M.T.O (Maktab Tarighat Oveyssi Shamaghousoudi) organise des journées portes ouvertes du :

**29 mars au 1 avril 2003 au 70 de la rue Pascal (samedi, dimanche et lundi de 11 h à 20 h)**

Les personnes qui désirent connaître les activités artistiques et culturelles d'une association de notre secteur peuvent profiter de cette initiative.

#### **3 – Pique-nique de l'ABERPA**

Le pique-nique des 10 ans de l'ABERPA, en mai 2001, a été un succès avec la participation de plus de 120 personnes.

Suite à la forte demande qui s'est exprimée à cette occasion, l'ABERPA propose de renouveler l'initiative cette année.

Les dates avancées lors de l'assemblée générale sont les samedis 17 ou 24 mai.

Le lieu pourra être la rue Ravel si les travaux sont suffisamment avancés.

Le pique-nique sera prévu en fin d'après-midi vers 18 h

Un prochain bulletin vous informera sur la date et l'organisation du pique-nique 2003

Nous souhaitons la participation du plus grand nombre d'entre-vous, pour cette nouvelle rencontre amicale

-----

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2003/2004 a été fixée à 10 euros

-----  
 Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2003/2004)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Tél. 01 47 21 00 02

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

BULLETIN DE L'ABERPA N° 32

**INVITATION AU PIQUE-NIQUE 2003**

**LE SAMEDI 17 MAI 2003  
VOUS ETES CONVIES AU PIQUE-NIQUE DE L'ABERPA 2003  
A PARTIR DE 18 H 30 - RUE MAURICE RAVEL**

Suite à la forte demande qui s'est exprimée lors de notre 1<sup>er</sup> pique-nique en 2001, l'ABERPA propose de renouveler l'initiative cette année.

**A cette occasion, tous les habitants du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal sont conviés à partager la même table rue Maurice Ravel à partir de 18 h 30.**

La formule pique-nique recueille toujours une large adhésion. Nous suggérons donc que les participants se concertent entre-eux pour apporter, chacun, sa part au « festin ».

**L'ABERPA offrira, pour commencer la soirée, un apéritif**

Des tables et des chaises seront à votre disposition ainsi que des assiettes et des gobelets.

La rue Ravel sera bien évidemment fermée à la circulation et l'espace de la rue consacré au pique-nique.

Ce sera d'ailleurs l'occasion « d'étreindre » la nouvelle rue Ravel

Pour ce pique-nique, l'ABERPA a pris l'initiative d'inviter les intervenants sur notre secteur et notamment, notre facteur et les agents responsables de l'aménagement de la rue Ravel

**Nous souhaitons la participation du plus grand nombre d'entre-vous, pour cette nouvelle rencontre amicale.**

Pour prévoir le matériel nécessaire, nous avons besoin d'évaluer le nombre de participants. Nous vous demandons de nous indiquer votre intention de participer, si possible **avant le 12 mai**, en nous précisant le nombre de personnes.

---

**Participation au pique-nique du 17 mai 2003**

NOM :

ADRESSE :

Avez-vous l'intention de participer au pique-nique ? OUI  NON

Nombre de personnes :

-----  
Pour les personnes qui souhaitent devenir membre de l'ABERPA ou renouveler leur adhésion (10 euros pour les 2 années 2003 /2004), vous pouvez le faire avec votre réponse (les adhésions sont la seule ressource de l'association)



**BULLETIN DE L'ABERPA N° 33**

**Sommaire**

- 1 – Plan Local d'Urbanisme : conséquences pour la rue Barbet – Enquête publique
- 2 – Aménagement Seine-Arche : exposition « Les terrasses » aux Amandiers
- 3 – Aménagement des bords de Seine
- 4 – Bilan du pique-nique de l'ABERPA

-----

**1 – Plan Local d'Urbanisme : conséquences pour la rue Barbet**

L'ABERPA a pris connaissance du rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme qui fait apparaître un sujet de forte inquiétude. En effet, pour la rue Barbet, le rapport préconise de trouver une forme urbaine plus cohérente permettant le développement de petits collectifs et de maisons de ville. En rapprochant ces objectifs des mesures réglementaires des zones UA (COS plus important le long de certaines voies, hauteur de 12 à 15 m), nous déduisons que la construction d'immeubles de 4 à 5 étages serait à nouveau autorisée dans cette rue.

Dans un courrier adressé à Monsieur LAUBIER, l'ABERPA a exprimé son désaccord à la fois sur le constat fait par le rapport et sur les orientations. Elle a aussi formulé des propositions alternatives.

**A - Constat du rapport sur la rue Barbet**

« Le profit de la rue est aujourd'hui majoritairement collectif. Le logement individuel paraît marginal, les maisons étant souvent encadrées par des plots collectifs ; certaines d'entre elles apparaissent relativement dégradées »

Nous ne sommes pas d'accord avec ce constat :

- le profil de la rue n'est pas majoritairement collectif. On dénombre 6 immeubles collectifs et 58 maisons individuelles
- si l'habitat n'est pas homogène, il faut constater que certaines constructions d'immeubles ont été une aberration telle que le montre la photo du rapport (maison encadrée par 2 immeubles de 5 étages). Mais faut-il perpétuer ces erreurs ?
- Le profit de la rue est maintenant bien établi et familier pour ses habitants (le POS de 1979 a permis cette situation avec la limitation du COS)

**B - La concertation a éludé les orientations pour la rue Barbet**

Des habitants du quartier et l'ABERPA ont participé aux réunions de concertation sur le PLU et le PADD. Dans le quartier du Centre, les orientations projetées pour la rue Barbet n'ont pas été abordées. Ce sujet n'a donc pas été mis en débat, ce que nous regrettons

**3 – Proposition alternative pour la valorisation de la rue Barbet**

Nous ne donnons pas le même sens à la valorisation de la rue Barbet inscrite dans le PADD :

- transformer cette voie en une rue bordée d'immeubles de 4 à 5 étages fera perdre le caractère pavillonnaire du secteur Berthelot Pascal
- cette évolution marginaliserait les beaux pavillons qui existent dans cette rue. Elle conduirait aussi certains propriétaires à renoncer à l'amélioration de leur pavillon
- le problème de stationnement, déjà critique dans cette rue, serait aggravé

Nous souhaitons donc une autre orientation pour valoriser la rue Barbet

- L'aspect de la rue serait encore amélioré si le statut de la rue n'est pas remis en cause. En effet, les propriétaires de pavillons auront encore des projets de rénovation ou d'extension si le cadre reste clair.
- Si les règles d'urbanisme devaient être modifiées, elles ne devraient autoriser que des maisons de ville de 1 étage ou 2 étages maximum. Nous pensons en effet que c'est le type de construction qui convient le mieux pour un secteur à dominante pavillonnaire (il n'est vraiment pas nécessaire de s'aligner sur les erreurs d'urbanisme du passé)
- Le PLU insiste beaucoup sur la valorisation paysagère des rues. Nous pensons que l'aspect arboré n'est possible que par la présence de nombreuses maisons dans la rue Barbet.

Nous souhaitons enfin que les règles d'urbanisme qui vont être établies permettent une maîtrise de l'urbanisme de notre secteur pour les années à venir. Un règlement moins sévère, sera une porte ouverte à des promoteurs pour lancer des projets « extrêmes » sans souci de cohérence urbaine. L'avant projet aberrant du 22 de la rue Rigault en est un exemple. Un projet similaire menace un ancien et beau pavillon au 48 de la rue Pascal.

L'ABERPA souhaite donc plus de « mesure » dans les règles d'urbanisme pour la rue Barbet et renouvellera ses réserves à l'occasion de l'enquête publique sur le PLU.

### **Enquête publique sur le PLU**

Si vous souhaitez intervenir sur le devenir de la rue Barbet (ou faire vos remarques sur l'ensemble du Plan Local d'Urbanisme), nous vous invitons à le faire dans le cadre de :

**l'enquête publique sur le PLU qui aura lieu du 12 juin au 12 juillet  
Mairie de Nanterre – Direction de l'Urbanisme – 130 rue du 8 mai 1945 – Tour A – 16<sup>ème</sup> étage  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

L'ABERPA engagera de son côté une étude sur l'habitat de la rue Barbet pour en faire un constat objectif et identifier les besoins d'amélioration souhaités par ses habitants. L'étude s'appuiera sur la prise de photos et sur un sondage que nous engagerons auprès des riverains de la rue Barbet.

### **2 – Aménagement Seine-Arche : exposition « Les terrasses » aux Amandiers**

L'aménagement de la Seine à l'Arche est un autre grand projet qui concerne les habitants du secteur pavillonnaire car nous serons des voisins directs de ces nouveaux quartiers.

Le projet qui a été retenu en novembre 2002 est celui de l'équipe Treuttel-Garcias-Treuttel.

Il se dénomme « Les Terrasses de Nanterre » et fait l'objet d'une exposition très intéressante au :

**Théâtre des Amandiers du 20 mai au 12 juillet 2003**

**du mardi au samedi de 14 h à 19 h**

**nocturne le jeudi jusqu'à 21 h**

**Des visites commentées ont lieu les mardis après-midi et les samedis après-midi.**

Nous vous conseillons très vivement à vous rendre à cette exposition

### **3 – Aménagement des bords de Seine**

Les travaux d'aménagement des bords de Seine vont être engagés par le département mi-2003 pour se terminer en 2005 avec un tracé continu sur Nanterre.

Nous reviendrons sur cet aménagement dans un bulletin de mois de septembre et nous prendrons une initiative pour vous faire découvrir les berges et leur évolution (proposition de circuit vélo à confirmer)

### **4 – Bilan du pique-nique de l'ABERPA**

Malgré la pluie, le pique-nique 2003 a recueilli une large adhésion. Près de 150 personnes étaient présentes au moment de l'apéritif et plus de 100 sont restées sous les auvents battus par la pluie pour partager le repas préparé par tous.

Nous espérons que la prochaine édition (que nous ne manquerons pas de programmer) se déroulera dans de meilleures conditions.

-----

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2003/2004 a été fixée à 10 euros

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2003/2004)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 34**

Sommaire

- 1 – Plan Local d'Urbanisme
- 2 – Projet de l'ABERPA : étude sur l'habitat du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal
- 3 – Assises pour la Ville : ouverture de l'AGORA
- 4 – Aménagement des bords de Seine
- 5 – Séances de yoga

-----

## 1 – Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme ayant été adopté lors du Conseil municipal du 21/10/03. Dans sa version définitive, le PLU revient en arrière sur la rue Barbet (entre la rue Victor Hugo et le boulevard Raspail) : le COS est maintenu à 0,4 et la hauteur reste limitée à 12 m comme le reste du secteur.

Ainsi, suite à ses différentes interventions sur le PLU, l'ABERPA a obtenu :

- l'annulation du nouveau COS pour la rue Barbet qui aurait eu de graves conséquences (pression accrue des promoteurs)
- le classement de 5 maisons autour du carrefour des rues Rigault, Pascal et Pongerville.

Par ailleurs, le PLU apporte une disposition nouvelle : il est créé des cœurs d'îlots dans le secteur pavillonnaire, ce qui devrait préserver certains jardins intérieurs en évitant des constructions sur ces zones.

Vous pouvez consulter le dossier complet du PLU définitif à l'AGORA (lieu et horaires dans §3)

## 2 – Projet de l'ABERPA

Dans le cadre de la démarche des « Appels à projets » initié par la ville, l'ABERPA a soumis un projet qui porte sur l'étude de l'habitat du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal.

**Objectif de l'étude** : étude approfondie de l'habitat du secteur pavillonnaire pour le faire mieux connaître auprès de ses propres habitants et, d'une façon plus large sur Nanterre, auprès des élus et intervenants de la ville.

**Motivation** : le projet de Plan Local d'Urbanisme de Nanterre a fait naître une préoccupation sur l'avenir du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal. Il est apparu la nécessité de connaître le passé et l'évolution récente de l'habitat du secteur et de formaliser les souhaits de ses habitants sur son évolution

**Nature de l'étude** : elle se décline en plusieurs démarches :

- inventaire photographique de l'ensemble des habitations du secteur. Cet inventaire a été engagé sur la rue Raymond Barbet. Le projet consiste à étendre cet inventaire aux autres rues du secteur ce qui représente 14 rues et environ 400 habitations,
- questionnaire adressé à l'ensemble des habitants du secteur pour établir un bref historique des habitations et de leur état actuel et pour recenser les attentes de leurs occupants sur leur mise en valeur,
- recueil d'informations auprès de la mairie de Nanterre pour compléter l'étude initiée auprès des habitants,
- synthèse et restitution des informations recueillies auprès de tous les habitants du secteur

L'étude devra être la plus illustrative possible (importance des photographies) et doit permettre de mieux identifier le secteur. Elle est une première étape à une prise en main des problèmes d'urbanisme par ses habitants ceci pour obtenir un droit de regard et un suivi des évolutions majeures concernant le secteur.

Ce projet a été adressé au Maire de Nanterre fin septembre. Nous attendons d'en discuter les modalités et les moyens de sa mise en œuvre (dont un accord sur son financement))

### 3 – Assises pour la Ville – Ouverture de l'AGORA

Dans le cadre des Assises pour la Ville, la mairie de Nanterre a ouvert l'AGORA au 5bis de la rue des Anciennes-Mairies.

Le bureau de l'ABERPA a découvert ce lieu qui s'avère intéressant. On peut y prendre connaissance :

- des informations sur les projets d'aménagement en cours : Seine-Arche, Chemin de l'Ile, La Boule, Les Chenevoux, Renouveau Urbain des Cités (concerne Berthelot), Berges de la Seine, Tramway, Université, Plan Local d'Urbanisme
- des informations sur de nombreux autres projets : Plan de Déplacement Urbain, Réseau Vert, Plan Vert, Habitat, Projet éducatif local, Joliot Curie (quel lycée pour Nanterre), Coordination gérontologique, MAPAD (maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, Charte Ville-Handicap, Charte de la vie associative....)
- la description et le statut des 93 projets déposés par des habitants et des associations : le projet de l'Aberpa (étude sur l'habitat du secteur pavillonnaire) y est répertorié.

Ces informations sont disponibles sur des « bornes informatiques » mais aussi sous la forme de dossiers papier à consulter.

L'AGORA est aussi un lieu de réunion et d'échange. Nous avons noté 3 rendez-vous importants (parmi d'autres) :

- Jeudi 4 décembre à 20 h : Débats sur le service public de l'eau
- Samedi 6 décembre à 14 h : Formation citoyenne (finances locales, intervention dans la vie locale)
- Jeudi 18 décembre à 19 h : signature de la charte de la vie associative

Lieu : 5 bis rue des Anciennes-Mairies

Horaires : mardi au vendredi de 16 h à 20 h

samedi de 9 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h à 13 h

L'ABERPA propose aux habitants de notre secteur de découvrir le lieu plus particulièrement :

#### **le mardi 9 décembre à 19 h**

Nous vous donnons rendez-vous sur place à l'AGORA en vous conseillant de vous y rendre à pied (stationnement difficile en centre-ville)

### 4 – Aménagement des bords de Seine

Les travaux d'aménagement des bords de Seine ont été engagés par le département entre la rue Hoche et le boulevard de la Seine. Ils ont déjà modifié notablement cette partie des berges et cette section devrait être terminée mi-2004.

Les solutions techniques pour la future passerelle au-dessus de la darse du port sont toujours à l'étude. Deux projets sont envisagés : une passerelle fixe (qui serait disgracieuse à cause des rampes d'accès) ou une passerelle mobile plus coûteuse.

Toujours en bord de Seine, le futur parc commence à prendre forme. La configuration des lieux a déjà changé et il est possible de voir, depuis la rue Hoche, l'avancement des travaux.

La construction de la maison du parc doit commencer fin 2003 et les plantations devraient être réalisées à l'automne 2004. L'ouverture est actuellement prévue mi 2005

### 5 – Séances de yoga

Les séances de yoga ont repris à l'automne. Elles ont lieu : le mardi de 20 h 30 à 22 h

- participation par trimestre : 80 euros
- Lieu : salle de danse au 1<sup>er</sup> étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien. Il est demandé aux participants l'adhésion à l'association Postures qui organise les séances (23 euros pour l'année)

Pour toute information, vous pouvez joindre : Michèle MATHYS – Tél. 01 47 21 00 02 à partir de 18h

-----  
Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2003/2004 a été fixée à 10 euros

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2003/2004)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : [aberpa.nanterre@wanadoo.fr](mailto:aberpa.nanterre@wanadoo.fr)

## **5 – Nuisances aériennes**

Sur la base de données fournies par 60 habitants de Nanterre (constats sur les mouvements d'avions), un courrier de la mairie a été adressé à l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA) lui demandant de donner des informations quant au contrôle et aux mesures prises par cette autorité pour réduire les nuisances.

Nanterre est particulièrement touché par le couloir aérien de l'aéroport du Bourget. Pour cet aéroport, une démarche est enfin engagée pour la constitution d'une commission consultative d'environnement qui n'existait pas jusqu'alors.

Pour signaler les dysfonctionnements sur le passage des avions au dessus de Nanterre, l'ABERPA tient à votre disposition un formulaire mis au point par le service environnement de la mairie.

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 35**

Sommaire

- 1 – Projet de l'ABERPA : étude sur l'habitat du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal
- 2 – Pique-nique de l'ABERPA : samedi 1<sup>er</sup> mai 2004
- 3 – Réunion du 5 février 2004
- 4 – Problème d'inondations des sous-sols de pavillons
- 5 – Report de l'enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université

-----

**1 – Projet de l'ABERPA : enquête sur l'habitat du secteur pavillonnaire**

Dans le cadre de la démarche des « Appels à projets » initié par la ville, l'ABERPA a soumis un projet qui porte sur l'étude de l'habitat du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal.

Nous vous avons déjà présenté ce projet dont nous rappelons ici la démarche :

- inventaire photographique de l'ensemble des habitations du secteur. Cet inventaire a été engagé sur la rue Raymond Barbet. Le projet consiste à étendre cet inventaire aux autres rues du secteur ce qui représente 14 rues et environ 400 habitations,
- questionnaire adressé à l'ensemble des habitants du secteur pour établir un bref historique des habitations et de leur état actuel et pour recenser les attentes de leurs occupants sur leur mise en valeur,
- recueil d'informations auprès de la mairie de Nanterre pour compléter l'étude initiée auprès des habitants,
- synthèse et restitution des informations recueillies auprès de tous les habitants du secteur

La lancement de ce projet a pris du retard en raison de difficulté pour engager le 1<sup>er</sup> volet et pour arrêter les moyens de sa mise en œuvre.

Nous vous en tiendrons informé dans notre prochain bulletin.

## 2 – Pique-nique de l'ABERPA

Lors de la réunion du 5 février, l'ABERPA a décidé de renouveler l'initiative des années 2001 et 2003 en fixant la date de notre pique-nique 2004, le samedi 1<sup>er</sup> mai 2004. Il se tiendra rue Ravel ; un prochain bulletin en précisera l'organisation

## 3 – Réunion du 5 février 2004

Lors de la réunion du 5 février 2004, l'ABERPA a décidé les initiatives suivantes :

- signature de la Charte de la Vie associative élaborée conjointement par la ville de Nanterre et les associations
- projet de rencontre avec les associations d'habitants du quartier du Centre pour échanger des expériences
- projet de randonnée vélo pour la découverte des bords de Seine (envisageable en septembre car actuellement, les travaux d'aménagement rendent les accès difficiles)

## 4 – Problème d'inondation des sous-sols de pavillons

Suite aux inondations des sous-sols de certains pavillons, l'ABERPA avait adressé un courrier à la mairie de Nanterre pour mieux informer les riverains des risques liés à la montée en charge des égouts lors de gros orages.

Ci joint , la réponse de la Mairie :

« Je réponds à votre courrier du 10 juillet 2003 relatif à la documentation en matière d'assainissement communal.

Les documents auxquels (*l'Aberpa*) fait référence viennent d'être mis à jour, et seront désormais distribués aux pétitionnaires de permis de construire et demandeurs de raccordement au réseau d'assainissement.

Je vous en transmets un exemplaire que vous pouvez utiliser pour informer les membres de votre association et élargir l'information au niveau des riverains de votre quartier.

Le service d'Assainissement a également fait la demande de devis pour les curages du secteur Berthelot/Pascal. Cependant, aucun problème de surcharge du réseau n'a été observé à ce jour par les équipes d'égoutiers. »

L'ABERPA tient à votre disposition, le courrier de la Mairie accompagné des plans d'installation préconisé pour éviter les risques d'inondation par les sous-sols.

## 5 – Enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université

Une enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université avait été annoncé pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril. Son organisation a été annulée et aucune nouvelle date n'est arrêtée à ce jour. Cette annulation traduit probablement des difficultés sur le montage financier du projet.

-----  
Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2003/2004 a été fixée à 10 euros

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2003/2004)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Tél. 01 47 21 00 02

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 36**

Sommaire

- 1 – Bilan du pique-nique de l'ABERPA
- 2 – Enquête publique sur la gare Nanterre-Université
- 3 – Projet Seine-Arche 1<sup>ère</sup> phase
- 4 – Renouvellement urbain des cités Berthelot et Provinces Françaises
- 5 – Réunion avec plusieurs associations du quartier du Centre
- 6 – Etude de l'ABERPA sur l'habitat du secteur pavillonnaire

-----

### **1 – Pique-nique de l'ABERPA**

Le pique-nique 2004 a été de nouveau un grand succès. Près de 140 personnes ont participé à cette rencontre et nous avons profité cette année de la clémence du temps. La soirée nous a permis de connaître des nouveaux habitants du quartier auxquels nous souhaitons la bienvenue.

### **2 – Enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université**

L'enquête publique sur la nouvelle gare Nanterre-Université est ouverte du 17 mai au 26 juin 2004  
Elle se déroule à la Mairie de Nanterre – Bâtiment A – 16<sup>ème</sup> étage

Nature du projet soumis à l'enquête publique :

Gare multimodale sur l'emplacement de la gare actuelle mais déplacée légèrement vers l'ouest. Ce projet a comme maîtres d'ouvrage la RATP, la SNCF, Réseau Ferré de France et l'EPASA.

Il consiste d'abord à déplacer les ateliers de la RATP, à restructurer les voies pour élargir les quais du RER et à élargir le souterrain inter-quais et d'accès à l'Université. Ces travaux sont prévus de durer 3 ans (2005 à 2007) car les ils ne peuvent se réaliser qu'entre 2 h et 5 h du matin.

A l'issu de cette 1<sup>ère</sup> phase, sera engagée la construction de la place haute puis de la nouvelle gare qui se situera au dessus des quais en leur milieu. La fin de la réalisation est prévue en 2010.

### **Enquête publique sur la gare Nanterre-Université**

Horaires de consultation du dossier :

**Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

Mairie de Nanterre – Tour A – 16<sup>ème</sup> étage – 88-118 rue du 8 mai 1945

Le commissaire enquêteur siègera en Mairie de Nanterre : les jeudi 27 mai et 10 juin, de 14 h 30 à 17 h 30 – Tour A – 16<sup>ème</sup> étage et le samedi 26 juin, de 9 h à 12 h, dans le hall de l'hôtel de ville.

### **3 – Projet Seine-Arche 1<sup>ère</sup> phase**

Le 24 mai, une réunion sur l'avancement du projet Seine-Arche s'est tenue à l'AGORA. Après des explications autour de la maquette du site, l'EPASA a présenté les projets déjà engagés.

- Septembre 2004 : début de la démolition de ce qu'il reste des viaducs
- 2004-2006 : Tour Granite. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> tour de la Société Générale qui sera construite à côté des 2 tours actuelles.
- 2004-2006 : construction des 3 immeubles pour AXA sur les terrasses 14,15 et 16 (près de Nanterre-Préfecture)
- 2004-2006 : construction d'un immeuble d'habitation sur la terrasse 17 (vers l'Arche)
- 2005-2007 : construction de 2 immeubles d'habitation sur les terrasses 12 et 13 (vers la Préfecture)
- 2004-2006 : lancement d'un programme de logements dans le quartier Rouget de l'Isle

Parallèlement, les services de l'EPASA ont engagé des études détaillées sur l'aménagement des terrasses proprement dites. Les premières devraient être terminées en même temps que les premiers immeubles.

Pour l'aménagement autour de la gare Nanterre-Université, un opérateur sera retenu sur la base d'un cahier des charges en cours d'élaboration.



## 4 – Renouveau urbain des cités Berthelot et Provinces Françaises

Parallèlement au projet Seine-Arche, une réflexion est lancée sur l'évolution des cités Berthelot et Provinces Françaises. L'idée principale est d'éviter une coupure entre les cités de conception ancienne et les nouveaux espaces de Seine-Arche et de saisir, au contraire, l'opportunité du projet pour l'accompagner.

Des ateliers d'habitants se sont déjà réunis et ont conduit à une 1<sup>ère</sup> réunion de synthèse le 7 avril à l'AGORA. Notre association a participé à l'atelier sur le thème des déplacements. Cet atelier sera regroupé avec l'atelier « offre de services » pour former un atelier « Cadre de vie/Vie de quartier » Les prochaines étapes sont maintenant :

- mai 2004 : désignation d'une équipe de spécialistes (architecte, urbaniste, paysagiste, sociologue économiste,...) pour élaborer des propositions de rénovation urbaine
- juin 2004 : réunion de l'atelier Cadre de vie/Vie de quartier sur l'aménagement autour de la gare Nanterre-Université
- décembre 2004 : propositions pour le renouvellement urbain des Provinces Françaises
- 1<sup>er</sup> semestre 2005 : 1<sup>ères</sup> propositions pour le renouvellement urbain de la cité Berthelot
- fin 2005 : propositions approfondies sur la cité Berthelot
- 2005-2007 : assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des différentes orientations et projets.

Les réflexions sur les cités entrent dans un projet global sur la ville de Nanterre qui sera présenté en Conseil municipal fin 2004 ceci dans le cadre de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU)

## 5 – Réunion avec plusieurs associations du quartier du Centre

A l'initiative de l'ABERPA, plusieurs associations du quartier du Centre se sont rencontrées dans le cadre du collectif d'animation.

Le but était d'abord de mieux se connaître et de partager des expériences. La rencontre devait également permettre d'engager une réflexion sur le fonctionnement du collectif d'animation.

En effet l'ABERPA souhaite que cette instance ait plus de prérogatives avec une implication plus forte des associations d'habitants. A notre avis, de nombreux sujets concernant la vie du quartier de Centre peuvent y être débattus. Nous souhaitons un prolongement à ce premier contact.

## 6 – Etude sur l'habitat du secteur pavillonnaire

### Lancement du questionnaire sur l'habitat

Nous avons lancé le questionnaire sur l'habitat dans notre dernier bulletin. Les réponses ne sont pas encore très nombreuses mais les réflexions recueillies présentent beaucoup d'intérêt.

L'ABERPA a décidé de prolonger le délai de réponse sans fixer de dates limites, les informations recueillies pouvant se compléter dans le temps.

Nous rediffusons à cette intention le questionnaire avec ce bulletin et nous vous invitons à prendre quelques instants pour y répondre et le retourner à l'adresse de l'ABERPA

### Inventaire photographique

Le "reportage photographique" sera engagé au mois de juin. Nous rappelons que l'objectif est de prendre en photos chaque pavillon de notre secteur ce qui représente environ 400 pavillons sur 14 rues.

Ces photos seront prises en numérique de façon à les restituer sous la forme de planches facile à visualiser. Le résultat en sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'association.

A notre connaissance, c'est la 1<sup>ère</sup> démarche de ce type engagée sur la ville de Nanterre.

-----

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2003/2004 a été fixée à 10 euros

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2003/2004)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 37**

Sommaire

- 1 – Balades vélo les 9 et 10 octobre 2004
- 2 – Reprise des séances de yoga
- 3 – Avancement du projet de l'ABERPA
- 4 – Conseil de quartier du centre du 11 octobre 2004

-----

**1 – Balades vélo les 9 et 10 octobre 2004**

Suite à une suggestion faite lors du dernier pique-nique, l'ABERPA vous propose 2 balades sur le thème :

**Découverte des bords de Seine à vélo  
Le samedi 9 octobre et le dimanche 10 octobre 2004**

Les bords de Seine à Nanterre sont encore un lieu méconnu. Et que dire de l'île fleurie sur l'autre côté du fleuve.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore ces lieux ou pour le plaisir d'une randonnée à vélo, nous avons une double proposition :

- balade familiale le **samedi 9 octobre à partir de 15 h** avec la découverte des lieux suivants :
  - o les stades des bords de Seine après avoir cotoyé la ferme du Bonheur
  - o les premiers contours du parc du Chemin de l'île (c'est encore un chantier)
  - o les berges de la Seine maintenant aménagées avec plantations et gazons qui ont fleuri pendant l'été
  - o l'absence de passerelle pour passer la darse du port, nous oblige encore à faire un détour par la zone d'activités très calme pendant le week-end
  - o le parc des impressionnistes à Rueil puis la partie nanterrienne ré-aménagée des berges de la Seine accessible seulement depuis Rueil
  - o retour vers le centre de Nanterre
- balade découverte de l'île fleurie le **dimanche 10 octobre à partir de 9 h 45**
  - o avenue de la République et rue Hoche
  - o bords de Seine jusqu'à Rueil (avec contour de la darse)
  - o traversée de la Seine au pont de Chatou
  - o à partir de la Maison Fournaise découverte de l'île. Après une partie urbanisée (centre EDF), l'île prend des aspects de plus en plus sauvage dans une végétation de plus en plus dense. Le dépaysement est assuré à une encâblure (la Seine) de Nanterre
  - o retour vers le centre de Nanterre

Pour la balade de dimanche, nous conseillons le VTT (ou VTC)

Pour les 2 balades :

**le point de départ sera rue Berthelot à l'angle de la rue Alexandre Dumas :**

- o le samedi 9 octobre à 15 h
- o le dimanche 10 octobre à 9 h 45

**Nous espérons que vous serez nombreux à ce rendez-vous sportif de l'ABERPA, une nouvelle occasion, après le pique-nique, pour se retrouver.**

## **2 – Reprise des séances de yoga**

Les séances de yoga ont repris en septembre. Elles ont lieu : **le mardi de 20 h 30 à 22 h**

- participation par séance : 10 euros
- Lieu : salle de danse au 1<sup>er</sup> étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien.

La formule retenue cette année (pas d'abonnement trimestriel mais participation financière par séance) permet une première prise de contact sur quelques soirées.

Contact : Patrick GESLIN – Tél. 06 76 70 69 59 / 01 47 57 38 65

## **3 – Avancement du projet de l'ABERPA**

### **Questionnaire sur l'habitat**

Nous avons reçu à ce jour environ 50 réponses au questionnaire diffusé au printemps. C'est encore trop peu mais les réflexions et les souhaits recueillis présentent beaucoup d'intérêt.

Une synthèse de ces réponses sera faite et diffusée à tous ceux qui ont répondu.

Si vous disposez encore du questionnaire, vous pouvez encore y répondre et le retourner à l'adresse de l'ABERPA (qui tient encore des exemplaires à votre disposition)

### **Inventaire photographique**

Nous rappelons que l'objectif est de prendre en photos chaque pavillon de notre secteur. Les prises de photos ont été faites pendant l'été et leur restitution sous forme de planches est en cours.

### **Plan cadastral du secteur pavillonnaire**

Dans le cadre du projet, nous avons eu un contact avec plusieurs personnes du Service d'urbanisme. Nous avons notamment demandé un plan cadastral de l'ensemble du secteur pavillonnaire qui nous a été diffusé. Nous tenons ce plan à votre disposition pour consultation.

### **Synthèse de l'étude**

L'ensemble des résultats de l'étude, questionnaire, photos et plan, vous sera présenté lors d'une réunion de l'association ou à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

## **4 – Réunion du conseil de quartier du Centre**

La prochaine réunion du conseil de quartier du Centre aura lieu le lundi 11 octobre avec à l'ordre du jour une révision du plan de circulation dans le centre de Nanterre.

Dans le cadre de la réunion du collectif de quartier auquel nous participons, nous avons recueilli les informations suivantes en tant que propositions d'aménagement :

- passage de la rue des Venets en sens unique (avenue J. Curie vers le centre)
- passage de la rue de Stalingrad en sens unique pour les voitures. Elle restera en double sens pour les bus
- restructuration de la rue Volant et de la rue de l'église

Et pour ce qui concerne notre secteur :

- changement de côté de stationnement sur la rue de Courbevoie pour sécuriser la circulation des vélos
- mises en double sens de la rue de la gare. Cette mesure devrait alléger la circulation sur la section de la rue Pascal comprise entre la rue Victor Hugo et la rue de la gare et déplacer le passage du bus 160.

D'autres dispositions et plus de détails devraient être donnés lors de la réunion.

Nous avons souligné, lors de la réunion du collectif, que l'avis des riverains devait être recueilli, tant sur les propositions que sur leurs mises en application.

-----

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 38**

Sommaire

- 1 – Aménagement du secteur de la gare Nanterre-Université – Présentation des projets le jeudi 16 décembre
- 2 – Projet de renouvellement des cités
- 3 – Commission extra-municipale d'aménagement du 25 novembre
- 4 – Collectif d'animation du quartier de centre du 15 novembre
- 5 – Visite du chantier du Parc du Chemin de l'Île

-----

## **1 – Aménagement du secteur de la gare Nanterre-Université – Présentation des projets le jeudi 16 décembre**

L'ABERPA, depuis sa création en 1991, vous informe régulièrement sur les projets d'aménagement de la ville de Nanterre qui sont le plus proches et qui peuvent toucher de près ou de loin notre secteur.

Le projet majeur est celui désigné d'abord sous le nom de Grand Axe et qui est devenu le projet Seine-Arche.

Nous vous avons convié aux réunions ou rendez-vous importants à chaque étape importante du dossier d'aménagement

Un nouveau rendez-vous important aura lieu le jeudi 16 décembre 2004 avec une présentation des projets du secteur situé autour de la gare Nanterre-Université

Au début de l'année 2004, l'Etablissement Public d'Aménagement Seine-Arche a lancé une consultation pour choisir l'opérateur qui sera chargé du développement du secteur situé autour de la gare Nanterre-Université.

Trois équipes d'urbanistes ont été présélectionnées pour préparer une offre comprenant :

- une esquisse des projets : concept général, organisation spatiale et esquisse architecturale
- une prise de position sur les principaux enjeux :
  - o Enjeux urbains : accessibilité, ouverture sur l'environnement, animation, gestion du stationnement
  - o Enjeux commerciaux : offre commerciale adaptée aux besoins, prise en compte des commerces existants, gestion de la phase chantier
  - o Enjeux environnementaux : en terme de limitation des nuisances, de réalisation de haute qualité environnementale
  - o Enjeux sociaux : mise en relation des potentiels d'emploi liés au projet avec les besoins et dispositifs locaux en matière d'insertion, de formation
  - o Enjeux de sûreté/sécurité

**Ces équipes présenteront leurs projets le JEUDI 16 DECEMBRE à 19 h salle de quartier des Provinces-Françaises, allée de Normandie**

Après cette réunion d'échanges avec les habitants, le jury de l'EPASA retiendra définitivement une équipe en février 2005

Cette réunion est pour nous importante car le projet retenu orientera véritablement l'aménagement autour de la gare. Nous vous invitons fortement à y participer

## **2 – Projet de renouvellement des cités**

Suite à des ateliers d'habitants qui se sont tenus au début de l'année et à un conseil du quartier Université du 7 avril, la Mairie a demandé à une équipe pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, sociologue) de réfléchir à des propositions de renouvellement des cités du quartier Université (Provinces Françaises, Berthelot et Anatole France). Cette équipe, dirigée par MM Devilliers et Druenne, a travaillé sur l'ensemble du quartier Université, et dans un premier temps sur la cité des Provinces Françaises

Une réunion s'est tenue le 3 décembre pour une présentation des premières propositions. Il a d'abord été fait un constat sur les atouts et les faiblesses du quartier actuel notamment en matière d'habitat (logements petits et mal insonorisés, possibilité de nouvelles réhabilitations réduites)

Ensuite, il a été présenté un nouveau maillage de rues pour le quartier renforçant, par de grandes allées, des axes Nord-Sud et Est-Ouest tout en évitant les passages de transit.

Pour le bâti, aucune décision n'est prise mais les axes de rues redéfinis permettront un renouvellement progressif et plus ou moins limité des immeubles d'habitations. Une idée majeure toutefois est de construire des habitations le long du tunnel du RER (ligne vers Cergy)

Premiers travaux en 2005 : ils commenceront par la destruction de 2 cages d'escalier au 2 et 4 de l'allée de l'Île de France. Sur cet emplacement, il serait construit, dans un premier temps, un espace d'information sur le projet Seine-Arche

### **3 – Commission extra-municipale d'aménagement du 25 novembre**

L'ABERPA a participé à cette commission où 2 points étaient à l'ordre du jour :

- plan renouvellement urbain et social au Petit Nanterre. Ce plan couvre la réhabilitation ou le renouvellement des logements, les espaces publics et les équipements publics et sera présenté à ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) en février 2005
- enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme. La principale modification concerne le secteur compris entre la place de la Boule et l'usine CEAC (ex-Fulmen). Il est proposé sur ce secteur d'instaurer une servitude interdisant les constructions nouvelles de plus de 500 m<sup>2</sup> pendant une durée de 5 ans. Ce délai doit permettre d'engager des études et les concertations nécessaires pour l'aménagement de ce secteur.

### **4 – Collectif d'animation du quartier du Centre du 15 novembre**

Lors de la dernière réunion le point principal abordé a été un état des travaux programmés dans le quartier du Centre.

Les propositions d'aménagement pour un nouveau plan de circulation en Centre-ville ont été confirmés (voir bulletin n°37) :

En ce qui concerne notre secteur, il est prévu une mise en double sens de la rue de la gare (face au Crédit Lyonnais). Ces travaux seront les premiers réalisés car ils sont déjà inscrits dans le budget 2004.

Le plan de circulation sera de nouveau discuté lors du prochain Conseil de quartier le 8 décembre. Un autre point concerne notre secteur : il s'agit d'un projet de plantation d'un alignement d'arbres le long du boulevard Raspail côté zone pavillonnaire entre la rue Berthelot et la rue Barbet. Ce projet n'est encore qu'au stade d'étude de faisabilité

### **5 – Parc du chemin de l'Île**

Une visite du chantier du parc a été organisée par le Conseil Général le 30 octobre dernier. Un membre du bureau de l'ABERPA s'est rendu à cette visite et a pu constater l'avancement des travaux et les premières réalisations.

Les explications sur les aménagements et le fonctionnement ont permis de préfigurer le parc futur. Le point négatif est l'annonce d'un retard de 1 an sur la date d'ouverture qui n'interviendra qu'en 2006.

Ce bulletin étant le dernier de 2004, l'ABERPA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

-----  
ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE

Tél. 01 47 21 00 02

e-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 39**

Le pique-nique de l'ABERPA est prévu le **samedi 21 mai 2005** en soirée

-----

## **1 – Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ABERPA du 9 mars 2005**

Comme elle le fait régulièrement depuis sa création, l'association a d'abord fait un point sur les projets d'aménagement les plus proches de notre secteur

### **- Informations sur le projet Seine-Arche**

La construction des premières terrasses a commencé par 3 immeubles de bureau face à Nanterre-Préfecture. Ils seront occupés par AXA fin 2006.

Dans le même temps seront réalisées les 3 premières terrasses au pied des immeubles pour une réalisation fin 2006.

La place de la Croisée (carrefour avec l'avenue Joliot Curie) devrait être réalisée en 2007

Les terrasses 12, 13 (vers la préfecture) et 17 (vers l'Arche) sont prévues entre 2007 et 2009

### **- Gare Nanterre Université (2006-2008)**

Les premiers travaux concerneront :

- le déménagement des ateliers RATP sur le site du Marteau (terrain situé le long des voies SNCF vers La Garenne Colombes)

- l'élargissement du souterrain et réaménagement des quais

- l'aménagement du parvis d'accès à l'Université en sortie du souterrain

### **- Nœud papillon (2006-2008)**

(Le "Nœud Papillon" désigne le secteur autour de la gare Nanterre-Université)

C'est l'équipe ALTAREA/EIFFAGE qui a été retenue pour cet aménagement.

Les critères retenus ont été :

- référence de Bercy Village que cette équipe a réalisé
- implantation de locaux et d'activités de l'UCPA
- disposition de commerces le long d'une rue intérieure

Cette équipe va maintenant travailler avec celle de Devillers/Druenne qui est en charge du renouvellement de la cité des Provinces Françaises.

12 à 18 mois d'étude seront encore nécessaires pour mettre au point un programme définitif.

### **- Secteur de La Boule**

Ilot Joffre : construction d'un établissement pour personnes âgées dépendantes, d'une résidence étudiante, de 81 logements

Ilot des Suisses : construction d'un hôtel, de 145 logements collectifs, de 60 logements individuels, réimplantation de garage Renault et de la pharmacie. Conservation des constructions existantes situées sur la place de la Boule. Le permis de construire doit être déposé mi 2006 (opérateur : Meunier)

### **- Parc du chemin de l'île**

L'ouverture du parc au public est prévu au printemps 2006

Fin de la 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement des berges de la Seine jusqu'à Rueil à cette même date (après réalisation de la passerelle sur la darse du port)

## **- Projet de l'ABERPA**

En 2004, nous avons lancé un projet dans le cadre des "Appels à projet" de la ville de Nanterre. Il s'agit d'une étude approfondie de l'habitat du secteur pavillonnaire pour le faire mieux connaître auprès de ses propres habitants. Il comprend un inventaire photographique, un questionnaire et une recherche d'informations auprès de la mairie.

En réunion, le 1<sup>er</sup> résultat de l'inventaire photographique est présenté : il s'agit des photos des pavillons de 11 rues (sur 14) présentées sous la forme de planches en couleur.

Les résultats du questionnaire sont également remis en réunion (50 réponses)

Suite à un échange en réunion sur les suites à donner à l'étude, il est décidé :

- une présentation lors du pique-nique
- une présentation lors de la fête des associations sur un stand de l'ABERPA

## **- Nouveau plan de circulation.**

Un nouveau plan de circulation a été mis en œuvre après remise en service de la place Plainchamp (fin mars). Dans ce cadre, il est prévu la mise en double sens de la rue de la gare. Conséquence pour la circulation dans le secteur :

- Allègement de la circulation rue Victor Hugo et d'une portion de la rue Pascal (entre la rue Victor Hugo et la rue de la gare)
- Suppression du problème généré par l'arrêt du bus à l'entrée de la rue Rigault. La station de bus du 160 est déplacée devant le Crédit Lyonnais. Elle disposera d'un abribus
- Risque toutefois, d'une augmentation de la circulation dans l'autre portion de la rue Pascal (entre la rue de la gare et le boulevard Raspail)
- Il ne sera maintenu qu'un seul côté de stationnement rue de la gare et il sera payant

#### - Etat des demandes récentes faites auprès de la mairie

- rue Victor Hugo : sur la nature exacte des travaux engagés, il nous a été répondu qu'il s'agit d'une remise en état du réseau EDF entre la rue Pascal et la rue Berthelot. Ces travaux font suite à des défaillances du réseau enterré il y a quelques années
- boulevard Raspail : sur la possibilité de plantation d'arbres le long du boulevard, côté pavillons, seule une étude est prévue dans le budget 2005
- 71-77 rue Barbet : le service de l'urbanisme dispose-t-il d'informations sur la vente et la destination de ce terrain? A la date de l'AG, le terrain n'avait pas d'acquéreur

Par ailleurs, nous avons reformulé les demandes suivantes :

- traitement de la rue Pascal de façon à rétablir la continuité piétons le long du RER (il y a surtout le rond point au carrefour Gounod à traiter). Réponse de la Mairie : cette rue est encore voie départementale et aucun travaux n'est programmé actuellement
- information de l'association sur les travaux engagés sur le secteur avant leur réalisation (exemples récents de la rue Berthelot pour la réfection des pieds d'arbres et de la rue Victor Hugo) de façon à nous permettre de relayer ces informations si nécessaire.
- suite à l'enfouissement des réseaux mail Croizat, rue Ravel et rue Victor Hugo, existe-t-il un plan pluri-annuel pour cette opération sur d'autres rues. Réponse : il n'existe pas de plan : les travaux se font souvent à l'initiative des opérateurs (EDF ou France-Télécom)

#### - Rapport d'activité

Pendant la période 2003-2005, l'ABERPA a continué de s'impliquer dans les débats sur les projets d'aménagement (Seine-Arche, gare Nanterre-Université, renouvellement des cités, secteur de La Boule). Elle s'emploie à défendre les points de vue des habitants du secteur sur les grands projets d'aménagement et sur les projets (plus modestes) qui concernent directement notre secteur.

En 2004, nous avons lancé une étude approfondie de l'habitat du secteur pavillonnaire (voir le point sur le projet de l'ABERPA

Nous sommes intervenus pour améliorer les relations élus-associations d'habitants dans le cadre des conseils de quartier. Dans ce cadre, nous souhaitons que le Collectif d'animation du Conseil de quartier du Centre ait plus de prérogatives avec une implication plus forte des associations d'habitants. A notre avis, de nombreux sujets concernant la vie du quartier de Centre peuvent y être débattus. Une 1ère étape a été l'organisation d'une réunion regroupant les associations d'habitants du Quartier du Centre à Nanterre en mai 2004.

#### - Election du Bureau

L'assemblée générale a procédé au renouvellement du bureau :

MATHYS Michel	Président	19, rue Alexandre Dumas
PRIGENT Violette	Trésorière	13, rue Maurice Ravel
LABAT Josiane	Secrétaire	15, rue Gounod
BRASSENS Bertrand	Membre	17, rue du Sergent Bobillot
LUCAS André	Membre	27, boulevard Raspail
PITOISET Didier	Membre	121, rue Barbet
WILLART Laurent	Membre	6, rue Victor Hugo

## 2 – Pique-nique de l'ABERPA 2005

Retenez dès maintenant la date du pique-nique de l'ABERPA. Il aura lieu rue Ravel :

**le samedi 21 mai 2005 en soirée**

A cette occasion, nous présenterons le projet de l'ABERPA avec une exposition de toutes les photos des pavillons de notre secteur.

-----

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE - Tél. 01 47 21 00 02 - E-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr

**BULLETIN DE L'ABERPA N° 40**

Sommaire

- 1 – Fête de la vie associative
- 2 – Nouvelle présentation du projet Seine-Arche
- 3 – Réunion à l'Agora sur les thèmes: logements, aménagements et déplacements
- 4 – Inauguration de la nouvelle Agora

-----

Après la pause de l'été, l'ABERPA reprend la diffusion de son bulletin pour vous faire part de quelques rendez-vous importants.

### **1 – Fête de la vie associative, le samedi 24 septembre de 12 h à 19 h**

La fête des associations aura lieu le **samedi 24 septembre de 12 h à 19 h** dans le parc des Anciennes-Mairies. C'est un rendez-vous important qui permet de nombreux contacts avec tous ceux qui sont impliqués dans la vie associative

L'ABERPA y sera présente cette année et nous présenterons le résultat de notre enquête sur l'habitat du secteur pavillonnaire avec l'inventaire photographique complet de notre secteur. C'est aussi l'occasion de faire part de notre expérience d'association de quartier et de rencontrer d'autres associations de Nanterre. Nous comptons sur votre visite.

### **2 – Nouvelle présentation du projet Seine-Arche, le samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10 h à 12 h**

Pour répondre à la demande d'habitants de Nanterre, l'EPASA a décidé d'organiser une fois par trimestre, une présentation du projet Seine-Arche à partir de la maquette le préfigurant.

Une deuxième visite se déroulera le **samedi 1 octobre 2005 de 10 h à 12 h** au siège de l'EPASA – 41 rue des Trois Fontanot à Nanterre au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Un responsable de l'EPASA sera présent pour répondre à toutes les questions.

Pour ceux qui connaissent la maquette, ce rendez-vous est surtout l'occasion de recueillir des informations sur l'avancement du projet (logements, bureaux, programme immobilier du quartier de l'Université)

### **3 – Réunion à l'Agora, le mercredi 5 octobre à 20 h**

Cette réunion, l'une des premières dans la nouvelle salle de l'Agora, aura pour thèmes : le logement, les aménagements et les déplacements.

### **4 – Inauguration de l'Agora, le vendredi 7 octobre à 19 h**

L'ancienne caserne des pompiers s'est transformée pour devenir la nouvelle Agora

L'inauguration des nouveaux locaux aura lieu le **vendredi 7 octobre à 19 h**, au 20 rue de Stalingrad

Nous vous invitons à y être présent pour découvrir le lieu qui devrait avoir un fonctionnement amélioré et un champ d'activité élargi

L'ABERPA a déjà fait part de son intérêt pour cette structure et vous apportera plus d'informations après l'ouverture le 7 octobre.

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous. L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années, la cotisation pour la période 2005/2006 a été fixée à 10 euros

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour 2005/2006)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

-----

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE - Tél. 01 47 21 00 02 - E-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr